

FAIRFAX CRYOBANK

A GIVF Cryobank

3015 Williams Drive, Ste 110, Fairfax, VA 22031 Phone: 703-698-3976

PROGRAMME DE PHOTOGRAPHIES DU DONNEUR DIRECTIVES ET FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU PATIENT

Directives:

1. Lisez ce formulaire de consentement et signez-le à l'endroit indiqué si vous en acceptez les différentes modalités.
2. Inscrivez les informations demandées sur le bon de commande, incluant les informations relatives à la facturation. Indiquez quel ensemble de photos vous désirez ainsi que le numéro du donneur sélectionné. Veuillez noter qu'**un formulaire de consentement dûment signé est requis pour chacun des donneurs sélectionnés.** Vous pouvez toutefois commander plus d'un ensemble de photos sur un seul bon de commande. Si vous désirez commander une photographie ou un ensemble de photographies pour plus d'un donneur, veuillez faire une photocopie du formulaire de consentement non signé pour chaque donneur sélectionné.
3. Postez le formulaire de consentement dûment signé et le bon de commande à l'adresse inscrite sur la dernière page de ce document.
4. Le bon de commande sera traité le jour même de sa réception afin que vous receviez les photos par la poste (ou par FedEx si vous choisissez cette option) dans les meilleurs délais. Veuillez noter que nous vous contacterons par téléphone uniquement si nous avons des questions relatives à votre commande.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU PATIENT

Nous soussignés, la receveuse et son conjoint, le cas échéant, comprenons et convenons que nous avons choisi de participer au Programme de photographies du donneur de l'Institut Genetics & IVF - une division de Cryobanks (ci-après « GIVF Cryobanks ») pour le donneur n° _____ (le « Donneur »). Nous déclarons comprendre et nous engageons à respecter les conditions suivantes :

1. Nous comprenons que nous devons signer et retourner ce formulaire de consentement et de décharge de responsabilité au distributeur canadien, la Société CAN-AM Cryoservices, avant que la photographie ou les photographies du donneur ne nous soient expédiées. Si nous désirons commander une photographie ou un ensemble de photographies de plus d'un donneur, nous comprenons que nous devons retourner un formulaire de consentement dûment signé pour chacun des donneurs sélectionnés.
2. Nous soussignés, en notre propre nom et au nom de toute Progéniture, libérons et déchargeons irrévocablement et inconditionnellement par la présente GIVF Cryobanks et ses anciens, actuels et futurs directeurs, employés, distributeurs et sociétés affiliées ainsi que le donneur de toutes réclamations, actions en justice, responsabilités, coûts, frais, sommations, dettes, obligations et dépenses (incluant les frais d'avocats et honoraires juridiques raisonnables), de quelque nature qu'ils soient, que nous aurions pu avoir, avons ou que notre Progéniture, nos héritiers ou ayants droit par la suite puissent avoir, auraient ou auraient pu avoir en liaison avec le Programme de photographies du donneur. Nous renonçons par la présente et prendrons les mesures nécessaires pour que notre Progéniture, héritiers et ayants droit renoncent à intenter

une action en justice, fondée en droit ou en equity, contre GIVF Cryobanks ou les sociétés affiliées à GIVF Cryobanks, eu égard au Programme de photographies du donneur.

3. Nous acceptons par la présente, en notre propre nom et au nom de toute Progéniture, de respecter la confidentialité des photographies reçues de la part de GIVF Cryobanks ou de la Société CAN-AM Cryoservices et de ne pas en faire la publicité ni les publier pour toute raison quelle qu'elle soit. Nous convenons de ne pas tenter de contacter le Donneur ou de découvrir son identité ainsi que tout renseignement personnel le concernant. Nous nous engageons à protéger la confidentialité des photographies en notre possession, et comprenons que toute tentative de notre part ou de la part de notre Progéniture de contacter le Donneur ou de publier ses photographies entraînerait un préjudice irréparable audit Donneur et pourrait faire l'objet d'une requête pour l'obtention immédiate d'une injonction.
4. Il est entendu que les noms inscrits sur le certificat de naissance de tout enfant issu d'un don de sperme du Donneur seront le mien et celui de mon conjoint, le cas échéant. Nous comprenons que le Donneur n'aura aucun lien juridique avec tout enfant né de son don de sperme, de même qu'aucun droit ni obligation à son égard.
5. Cette décharge lie notre Progéniture, ayants droit, héritiers, exécuteurs et administrateurs. La présente constitue la totalité de l'entente conclue entre les parties relativement à l'objet de l'entente et il n'existe aucune autre convention, entente ou représentation touchant cette entente que celles qui sont exprimées dans cette dernière. Cette entente lie toutes les parties et leurs ayants droit, héritiers, exécuteurs et administrateurs respectifs. Cette entente est régie et doit être interprétée conformément aux lois applicables dans l'État de la Virginie, É.-U.

En foi de quoi, j'ai exécuté ce formulaire de consentement et de décharge pour l'accès aux photographies du Donneur

n° _____, le _____ 2 ____.

Signature de la receveuse

Signature du conjoint de la receveuse

Nom en lettres moulées

Nom en lettres moulées

Adresse

Adresse

Ville, province, code postal
(____)_____

Ville, province, code postal
(____)_____

Numéro de téléphone

Numéro de téléphone

Nom du témoin en lettres moulées

Nom du témoin en lettres moulées

Date

Date

Signature du témoin

Signature du témoin

